

Dijon, le

26 NOV. 2015

**Le directeur général de l'Agence Régionale de
Santé de Bourgogne**

A

**Mesdames et Messieurs les Directeurs de CH
ayant une activité de psychiatrie
Mesdames et Messieurs les Directeurs de CH siège
d'un SAU
Mesdames et Messieurs les psychiatres et
coordonnateurs des FMIH des urgences sous
couvert des directeurs d'établissements**

DIRECTION DE L'ORGANISATION DES SOINS

Affaire suivie par F. JANDIN et M-L RICHARD
Directeur de l'organisation des soins
Courriel : ars-bourgogne-dos-direction@ars.sante.f
Téléphone : 03.80.41.98.09

Objet : Préconisations pour la prise en charge des urgences psychiatriques – suite de l'ICRUB (instance collégiale régionale des urgences de Bourgogne)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la politique régionale en psychiatrie et santé mentale, et de la démarche d'amélioration du parcours des personnes en situation de maladie et/ou handicap psychique, un groupe de travail a été mis en place sur la problématique de la prise en charge des urgences psychiatriques, regroupant des psychiatres, urgentistes, cadres de santé en psychiatrie, directeurs d'établissement.

Ce groupe a souhaité qu'un travail soit mené au niveau de chaque FMIH urgences sur les relations entre SAU et psychiatrie de secteur, sur la base d'une fiche de recommandations dont le projet a été rédigé en lien avec la directrice médicale du RUB et un directeur des soins de CH psychiatrique, et que vous trouverez ci-joint.

Ce projet a été validé par l'ICRUB lors de sa réunion du 5 novembre dernier.

Il a donc été convenu que cette feuille de route serait adressée officiellement aux établissements concernés pour conduire ce travail en cours d'année 2016.

L'importance de ce sujet a été souligné à la fois par les urgentistes et les psychiatres qui ont participé aux réflexions, ainsi que par les représentants des familles qu'il vous appartient d'associer au niveau local selon les modalités que vous définirez, afin de prendre en compte leurs préoccupations.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Des points réguliers seront faits sur l'avancement de ces réflexions lors des réunions de l'ICRUB et de l'instance régionale de concertation en psychiatrie santé mentale.

Le directeur général,

Christophe LANNELONGUE